

PETIT EFFORT – GRAND EFFET

L'initiative «cause we care» le rend possible : les prestataires touristiques et leurs clients investissent chacun 1% du prix d'achat de la prestation dans la protection du climat. Ils agissent ainsi, au niveau global et local, en faveur du développement durable. En 2017, la Fondation myclimate lancera la phase pilote du projet.

Basil Gantenbein, myclimate

Une entreprise touristique moderne ne peut faire fi du développement durable. Elle se doit de préserver les ressources et d'agir en faveur du climat. Un engagement qu'une clientèle toujours plus nombreuse attend aujourd'hui des hôtels ou des remontées mécaniques.

DES OBSTACLES POUR LES ENTREPRISES

Assurément, la protection du climat et le développement durable ne forment pas le cœur de métier des entreprises touristiques. De plus, ces dernières, ne sachant pas quelles sont les mesures efficaces ou pertinentes, ont souvent tôt fait de reléguer la question au second plan. «Beaucoup d'entreprises ne disposent pas des moyens nécessaires pour bien valoriser leur engagement écologique. Du coup, elles n'y trouvent pas d'intérêt économique», relève Carol Mugli, la responsable touristique de myclimate.

Ajoutons ici qu'une entreprise a beau être exemplaire en matière de protection climatique, son comportement restera d'une utilité limitée tant que les clients n'y seront pas associés. Dès lors, comment un prestataire touristique doit-il s'y prendre pour inciter, sans les brusquer, ses clients à participer à de telles mesures ?

LE PRINCIPE «CAUSE WE CARE»

L'initiative «cause we care» de la Fondation myclimate propose une solution simple: donner aux clients la possibilité, à l'achat d'une prestation touristique, de verser une modeste contribution volontaire en faveur de la protection climatique et du développement durable. L'apport correspond à 1 % du prix d'achat ou du montant de réservation, et l'entreprise s'engage à en doubler la somme (v. graphique).

Les apports des clients et de l'entreprise alimentent le fonds affecté à «cause we care» de l'entreprise.

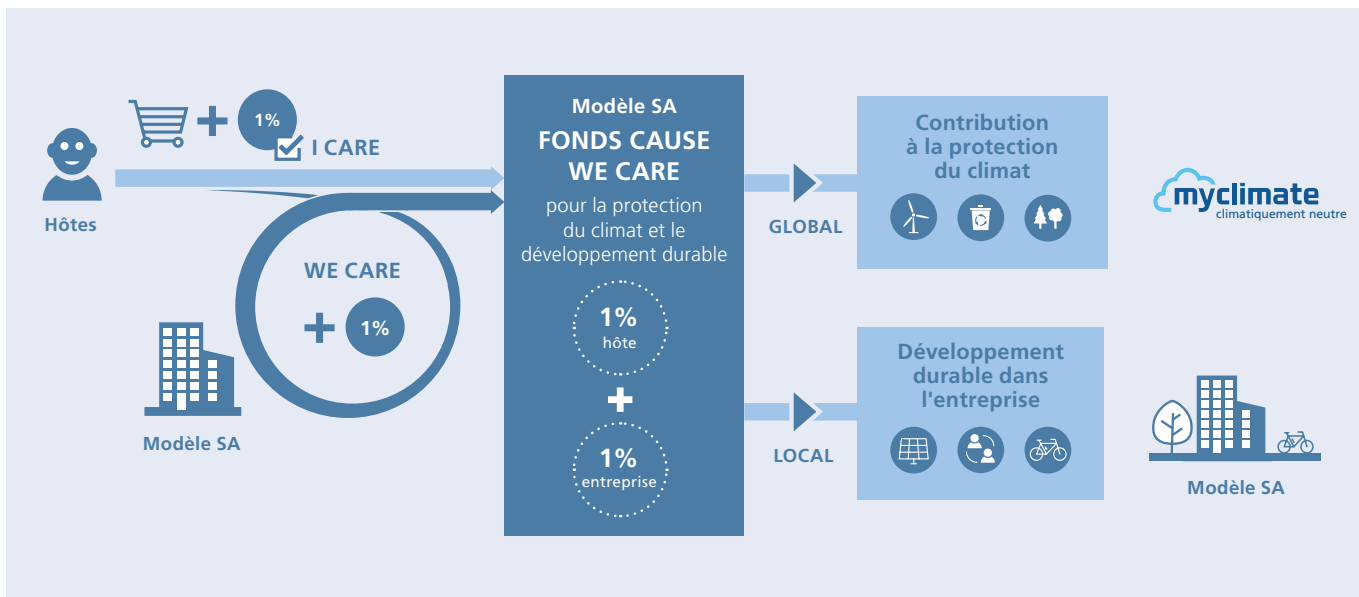
La moitié de la contribution du client est versée à un projet myclimate certifié.

L'autre moitié ainsi que la contribution du prestataire touristique restent à la disposition de ce dernier pour financer des mesures de protection climatique. Celui-ci peut s'équiper d'une installation solaire, former les collaborateurs à une utilisation parcimonieuse des ressources ou encore acheter des vélos électriques. Il peut aussi sensibiliser les hôtes ou des élèves à des comportements respectueux de l'environnement, par exemple par la préparation de «plats bons pour le climat».

SOLUTION TRIPLEMENT GAGNANTE

En versant une contribution volontaire, l'hôte assume les émissions de gaz qu'il occasionne. Il obtient une prestation climatiquement neutre et participe à la protection mondiale du climat. Ce faisant, il anime le prestataire touristique à adopter des conduites respectueuses de l'environnement et encourage ainsi la protection climatique au niveau local.

SUITE →



Les entreprises et les hôtes œuvrent ensemble au développement durable. Grâce à «cause we care» les acteurs du tourisme proposent des prestations et des produits climatiquement neutres et obtiennent des fonds pour mettre en œuvre des mesures opérationnelles.

→ En contrepartie de son engagement, l'entreprise touristique dispose de moyens supplémentaires pour améliorer son efficacité climatique.

En tant qu'organisation d'intérêt public, myclimate garantit la bonne utilisation des fonds réunis. «Avec ce programme, nous entendons offrir un réel soutien aux prestataires touristiques en Suisse afin d'en faire les pionniers de la protection climatique. La sensibilisation des hôtes renforce à son tour la demande en offres et produits écologiques», relève René Estermann, directeur de myclimate.

En somme, avec «cause we care», tout le monde est gagnant : les clients, les entreprises et le climat.



EXTENSION DÈS 2018

Le projet bénéficie du soutien de partenaires de renom. En 2017, six prestataires participeront à son introduction dans trois destinations (v. encadré).

C'est dans la mise en réseau de toutes les entreprises «cause we care» que se loge le potentiel de valorisation de leurs prestations. Dans un second temps, myclimate entend étendre le nombre d'entreprises et les mettre réseau pour permettre l'échange d'idées novatrices. Par ailleurs, l'approche de marketing croisé vaut aux établissements et entreprises des contacts clients intéressants. Les prestataires touristiques intéressés peuvent y prendre part dans la phase d'élargissement prévue pour 2018.

Innotour soutient le programme en contribuant aux coûts de la phase pilote.

Destinations pilotes

Andermatt
Heidiland
Scuol Samnaun Val Monastero

Prestataires pilotes

Berg+Tal AG
Niesenbahn AG
Vacances Reka
Auberges de Jeunesse suisses
Switzerland Explorer
Wildout Naturerlebnisse

Partenaires

hotelleriesuisse
Suisse Tourisme
Fédération suisse du tourisme FST
Remontées mécaniques suisses
Haute école zurichoise de sciences appliquées ZHAW

Le projet pilote de «cause we care» démarrera en 2017 avec les participants ci-dessus.

Un projet myclimate dans les Alpes valaisannes. La nouvelle cabane du Mont-Rose fait figure de modèle pour les modes d'hébergement soucieux de l'environnement.

PANORAMA

Atout Innotour

«Cause we care» donne aux acteurs touristiques la possibilité d'associer leurs clients à la protection du climat. Et l'action en réseau des différents prestataires crée de nouvelles possibilités de commercialiser des prestations respectueuses de l'environnement.

Durée du projet

2017-2019

Contact

Fondation myclimate
044 500 43 50
info@myclimate.org
www.myclimate.org

AUTRES IMPULSIONS : TOUS LES PROJETS INNOTOUR SOUS www.seco.admin.ch/innotour



CONTACT

Christoph Schlumpf
Chef de programme
christoph.schlumpf@seco.admin.ch
058 462 27 15

DEMANDES INNOTOUR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Politique du tourisme, Innotour
Holzkofenweg 36
3003 Berne